

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 février 2025

### BELLERIVE CHEZ VOUS

La proximité a toujours été une des priorités de l'équipe municipale. Après les Conviviales et les Visites dans les quartiers, la Ville de Bellerive poursuit sur sa lancée avec le concept « BELLERIVE CHEZ VOUS ».



Aller à la rencontre des Bellerivois, chez eux, et en toute décontraction, c'est l'objectif de ce rendez-vous citoyen. Tous les quinze jours, le Maire est invité en soirée chez l'habitant autour d'un apéritif pour parler de vos préoccupations, de votre quotidien et des projets de votre commune.

Une initiative pour le moins originale afin de permettre aux Bellerivois de discuter directement avec leur Maire et de favoriser ainsi un échange ouvert et sans filtre.

Mardi dernier, pour la première, Monsieur le Maire était convié chez des riverains du quartier des chemins (du Château d'eau, de la Montée, etc.). Un moment simple et convivial de discussion entre

Tous les rendez-vous se font sur réservation en mairie ou en ligne : [www.ville-bellerive-sur-allier.fr](http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 février 2025

une douzaine de personnes sur l'actualité de la commune, les problématiques mais aussi les améliorations constatées dans le secteur, les grands projets, etc.

Vous avez des idées et des interrogations à faire part à votre Maire pour votre belle ville ?  
Alors réunissez vos familles, voisins et amis bellerivois et réservez dès maintenant votre Maire .  
L'hôte est libre de choisir le format de l'apéritif et Monsieur le Maire n'arrivera pas les mains vides.

**Les prochaines soirées « BELLERIVE CHEZ VOUS » auront lieu, à partir de 18h30 les :**

- Mardi 4 mars 2025
- Mardi 18 mars 2025
- Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025
- Mardi 15 avril 2025
- Mardi 29 avril 2025

Pour s'inscrire, il suffit d'être Bellerivois(e) et réservez en téléphonant au Cabinet du Maire au 04 70 58 87 19 ou en envoyant un mail : [mairie@ville-bellerive.com](mailto:mairie@ville-bellerive.com)

Vous serez ensuite recontacté(e) pour fixer les modalités du rendez-vous.